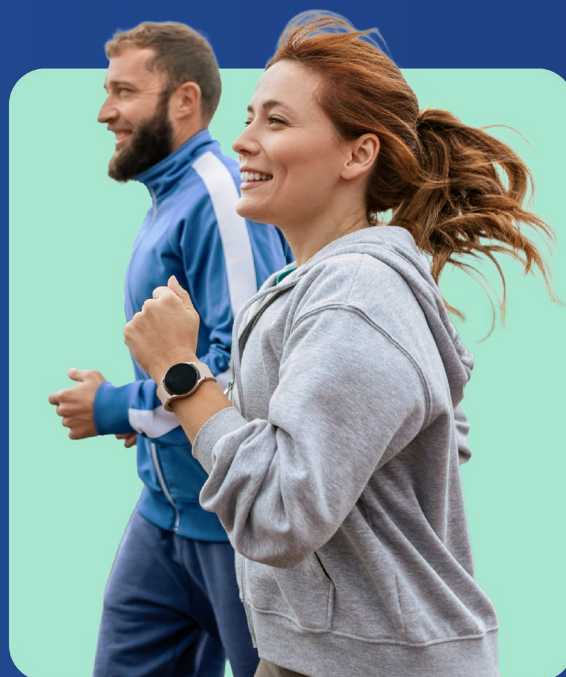


Une approche moderne de l'investissement.

De nombreux investisseurs sont confrontés au même défi : les marchés semblent complexes, les portefeuilles exigent une attention constante et le choix de la bonne composition d'actifs peut sembler insurmontable.

Les fonds négociés en bourse (FNB) constituent un moyen simple et efficace d'investir. Dans le cadre de votre contrat Assomption Vie, vous pouvez y accéder via des portefeuilles gérés par des professionnels, conçus pour apporter clarté, discipline et confiance à votre stratégie de placement.

Ce guide explique ce que sont les FNB, comment ils fonctionnent au sein de votre régime, et comment ils peuvent soutenir vos objectifs financiers.



Qu'est-ce qu'un portefeuille de FNB, exactement ?

Un panier de placements

Considérez un FNB comme un panier d'épicerie déjà composé. Plutôt que de choisir chaque élément vous-même, une équipe de professionnels en placement sélectionne et maintient une combinaison diversifiée d'actions, d'obligations et d'autres actifs, le tout à l'intérieur d'un seul placement que vous pouvez détenir dans votre compte.

Accès simplifié aux marchés

Les FNB se négocient normalement sur les marchés publics. Toutefois, dans votre contrat, ils sont accessibles par l'intermédiaire d'un portefeuille structuré, ce qui vous permet de profiter de l'investissement en fonction des marchés sans avoir à effectuer vous-même des transactions de FNB.

Gérés selon un objectif précis

Chaque FNB est conçu en fonction d'un objectif spécifique : revenu, croissance équilibrée ou croissance à long terme. Plusieurs FNB, en particulier les FNB d'allocation d'actifs, maintiennent une répartition cible et se rééquilibrent au fil du temps, afin que votre placement reste aligné sur la stratégie sans intervention de votre part.

Comment ça fonctionne — en quatre étapes

1**Vous investissez**

Une seule décision au sein de votre contrat Assomption Vie

2**Des experts gèrent**

Répartition professionnelle parmi des centaines de titres

3**Rééquilibrage automatique**

Maintient la répartition cible malgré les fluctuations du marché

4**Vous en profitez**

Croissance diversifiée alignée sur vos objectifs

Pourquoi les clients choisissent les FNB

✓ Diversification instantanée

Chaque portefeuille offre une exposition à un large éventail de catégories d'actifs, de secteurs et de régions, ce qui contribue à réduire les risques grâce à une diversification immédiate.

✓ Rééquilibrage automatique

Au fur et à mesure que les marchés évoluent, le FNB s'ajuste automatiquement pour revenir à sa répartition cible, maintenant ainsi votre placement sur la bonne voie sans action de votre part.

✓ Adapté à votre profil de risque

Que vous recherchiez la stabilité, l'équilibre, la croissance ou le rendement maximal à long terme, il existe un FNB adapté à votre profil d'investisseur et à votre horizon de placement.

✓ Gestion professionnelle

Des spécialistes en placement définissent la stratégie, sélectionnent les titres sous-jacents et assurent le suivi de la performance, pour que vous n'ayez pas à le faire.

✓ Faibles coûts

Les FNB sont reconnus pour leur efficacité en matière de coûts. Les frais de gestion sont souvent plus économiques que ceux des fonds traditionnels, ce qui permet à une plus grande partie de votre argent de demeurer investie.

✓ Une base solide

Les portefeuilles de FNB peuvent être utilisés comme placement autonome, ou peuvent s'intégrer facilement à une stratégie financière globale.

Une approche équilibrée : où l'efficacité côtoie la structure

Les portefeuilles de FNB au sein de votre contrat Assomption Vie réunissent plusieurs avantages clés dans une solution intégrée :

La diversification et
l'efficacité des FNB

La structure d'un
portefeuille géré par
des professionnels

L'accompagnement
d'une stratégie encadrée
par un conseiller

Les avantages d'une
solution d'assurance

Prêt à passer à la prochaine étape ?

Communiquez avec votre conseiller Assomption Vie pour découvrir comment les portefeuilles de FNB peuvent s'intégrer à votre plan financier global.

Ce document est fourni à titre informatif et vise à soutenir l'éducation générale des clients. Il ne constitue pas un conseil en placement. Les placements en FNB comportent des risques liés aux marchés, y compris la possibilité de perte du capital investi. Des commissions, frais et dépenses peuvent être associés aux placements en FNB. Veuillez consulter le document « Aperçu du fonds » ou « Guide CPE » avant d'investir. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs.